



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le lundi 20 février 2017

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires auront lieu du lundi 20 février au vendredi 31 mars 2017.

Votre enfant entre pour la première fois dans une école de Joigny :

- En « toute petite section » (s'il est né en 2015) ;
- En petite section (s'il est né en 2014) ;
- Au CP ;
- Si vous êtes nouvel arrivant à Joigny.

Vous pouvez retirer les dossiers d'inscription :

- À la mairie de Joigny (ouverte du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17, le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30) ;
- Sur le site de la ville de Joigny : <http://www.ville-joigny.fr/a-tout-age/scolarite> ;
- Directement à l'école auprès du directeur.

Pour tous renseignements : 03 86 92 48 00